



Extrait du Mairie de Petit-Bourg

<http://www.ville-petitbourg.fr/spip.php?article634>

Inauguration de l'extension de l'école de Daubin

- Presse - Discours -

Date de mise en ligne : mercredi 7 septembre 2011

Copyright © Mairie de Petit-Bourg - Tous droits réservés

DISCOURS prononcé par monsieur Guy LOSBAR, Maire-Conseiller Général de Petit-Bourg

Mesdames et messieurs les élus, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, Michel Bescond, Monsieur le Directeur, Olivier Thomis, Madame Michelle HANSON, Mesdames et messieurs les professeurs des écoles, Madame la présidente de l'association des parents d'élèves, Mesdames et messieurs du Personnel Communal, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers élèves, bonjour.

Je vous remercie d'avoir accepté l'invitation de la Municipalité.

Inaugurer aujourd'hui l'extension de l'école de Daubin est une véritable fierté pour l'équipe municipale. **C'est un acte important, qui témoigne de la vitalité de notre commune.**

Par ce geste, nous concrétisons notre volonté d'oeuvrer à l'épanouissement et au développement de nos enfants. Ils sont le renouveau, la pérennité et la continuité. **Leur réussite est donc un enjeu majeur pour la Collectivité.**

En tant que maire, au-delà de l'honneur qui me revient, je le vis comme un privilège. Aujourd'hui, **c'est une nouvelle porte qui s'ouvre sur l'avenir des quelque 120 élèves qui bénéficieront de cette infrastructure.**

Malgré les contraintes budgétaires fortes, cet équipement est le premier à voir le jour.

Le problème du sureffectif se posait depuis des années à Daubin. Certaines personnes ici présentes, se sont battues pour que la situation change. Je pense notamment à **Mme HANSON**, l'ancienne directrice et **Mme JANVIER**, l'ancienne présidente de l'association des parents d'élèves.

Notre commune ne pouvait négliger cette question et laisser se dérouler la scolarité des plus jeunes dans des locaux qui avaient montrés, je l'ai dit, leurs limites en termes de fonctionnalité, de capacité d'accueil et de sécurité.

A notre arrivée en 2008, face à l'inquiétude des parents d'élèves, de la directrice et des enseignants, il nous a paru essentiel de placer le projet de construction de l'extension de l'école de Daubin comme priorité.

Lieu de culture, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie dans lequel nos enfants doivent se sentir bien. Ces nouveaux locaux leur apporteront un cadre d'évolution qu'ils sauront, j'en suis persuadé, s'approprier et respecter.

En effet, **la conception des locaux de cette école a poursuivi des objectifs précis.** Avec ce nouveau bâtiment, l'école de Daubin se dote d'un équipement moderne, respectueux de l'environnement et des normes de sécurité.

Quand je parle du respect de l'environnement, je fais allusion au parti pris architectural, avec la part belle réservée à **l'éclairage naturel et la ventilation naturelle des salles, le choix des matériaux tels que le bois.** La conception du projet tient également compte des **règles parasismiques et paracycloniques en vigueur.**

Ainsi, **la structure a coûté 664 405 euros à la collectivité** (dont 126 000 euros au titre de la DGE et 250 000 euros,

Inauguration de l'extension de l'école de Daubin

au titre du Fonds d'Aide aux Communes (FAC)). Elle comprend :

- Au rez de chaussée, une salle polyvalente et une salle de classe
- A l'étage, 3 salles de classe

Au terme d'un **chantier qui a duré 15 mois**, nous sommes heureux de pouvoir livrer ce bâtiment à la communauté scolaire.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Cette construction, c'est aussi une histoire d'hommes et de femmes que je voudrais remercier pour leurs compétences et leur professionnalisme.

Monsieur Jacques BOUCHER, l'architecte, Les bureaux d'études :

- INGENIERIE PLUS pour la maîtrise d'ouvrage de l'opération ;
- VERITAS pour la mission de contrôle technique ;
- ANTILLES CONTROLE pour la mission de coordination sécurité protection de la santé

Ainsi que les entreprises :

- BATIS SARL pour le gros oeuvre, la charpente couverture, l'étanchéité, la menuiserie, la plomberie, le revêtement sol et la peinture ;
- ENTREPRISE CARIBENNE D'ELECTRICITE (ECE) pour les travaux d'électricité ;
- KARUKERA METAL pour la ferronnerie et la serrurerie ;
- la SOBATRAP pour les travaux de VRD.

Je remercie également, et félicite l'ensemble des agents communaux et les directeurs du service technique et de la direction de l'Education et de l'Enseignement. Grâce à leur implication, le chantier et le transfert du mobilier ont été réalisés en temps et en heure pour la rentrée.

Merci au directeur de l'école et à l'équipe enseignante pour leur implication, ainsi qu'au personnel d'entretien et de la cantine, aux parents et aux élèves. Tous ont su s'adapter pendant la durée des travaux, ont fait preuve de compréhension et de patience.

Je remercie également l'ensemble de l'équipe municipale et en particulier les élus qui se sont impliqués sur ce dossier : Mme CABERTY, Mme BOURGUIGNON, M. DEZAC, M. LINEL, M. FRENET et M. NEBOR.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

L'école est l'institution fondamentale de la République, celle qui lui donne son sens et sa grandeur. C'est la victoire de l'accès au savoir pour tous, de l'égalité des chances, l'élément incontournable de la démocratie et de la citoyenneté. Sans cela, il n'y a pas de société de progrès, de société solidaire, de société responsable, de société fraternelle.

A l'occasion de l'inauguration de ce nouveau bâtiment,

nous avons voulu honorer une personne qui a consacré 15 années de sa carrière à éduquer et à faire réussir

les enfants scolarisés à Daubin.

Je parle bien sûr de **Madame Michelle HANSON**.

JE L'APPELLE D'AILLEURS A MES COTES.

Madame HANSON,

Vous avez été affectée ici alors que l'école ne comptait que trois classes et était menacée de fermeture. A l'heure où les suppressions de classes sont d'actualité partout dans notre département, nous sommes tous sensibles à la question.

Vous êtes une femme, une enseignante, une directrice remarquable. Vous avez mis en place à Daubin, une organisation, une qualité d'accueil et fait preuve d'une rigueur sans faille quant à la qualité de l'enseignement dispensé au sein de son établissement.

Il est donc légitime de vous rendre hommage...
maintenant que vous jouissez d'une retraite bien
méritée, en donnant votre nom à ce nouveau bâtiment.

MME HANSON, JE VOUS LAISSE LA PAROLE.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Avec cette extension, l'école de Daubin va de l'avant et avec elle, la Ville de Petit-Bourg.

Je vous propose donc que nous coupions ensemble le ruban et visitons ce bâtiment, sans plus tarder.

Je vous remercie de m'avoir écouté.